

Aidant familial salarié auprès d'un adulte dépendant

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Assistant de vie
- Aide à domicile / Auxiliaire de vie social / Accompagnant éducatif et social
- Personnel des établissements des services médico-sociaux (ESMS)

Prérequis

- Etre sous contrat avec un employeur (IPERIA)
- (hors financement IPERIA) pas de pré-requis

Accessibilité

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

- La formation est accessible sur inscription avec un bulletin IPERIA SPE une fois contact pris avec notre organisme ou votre service mandataire

- La formation est accessible en INTER ou en INTRA sur demande

Pour s'inscrire à une formation sous financement Iperia, les SPE (salarié du particulier employeur) doivent remplir un bulletin d'inscription spécifique. Celui-ci est transmis par mail, pour un retour au moins 1 mois avant le début de la session de formation.

Pour être recevables, les bulletins d'inscription doivent être accompagnés des pièces jointes suivantes : bulletin de salaire de moins de 3 mois, agrément en cours de validité, pièce d'identité, RIB au nom du SPE. Attention, il n'est accepté aucune rature ni correcteur sur les bulletins d'inscription.

A réception des bulletins d'inscription et une dizaine de jours avant le démarrage de la formation, une convocation sera adressée par email à la personne.

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assurer son rôle de proche aidant tout en préservant la relation qui le lie à la personne en situation de dépendance.

Contenu de la formation

- SAVOIRS
 - Définition du proche aidant et législation en vigueur
 - Le rôle et les limites d'intervention d'un aidant salarié.
 - Les types d'aides possibles pour un proche aidant.
 - Les différents statuts des aidants.
 - Espace de travail - espace de vie privée.
 - La dimension affective et émotionnelle du rôle de l'aidant.
 - Les risques et les facteurs d'épuisement de l'aidant
 - Le droit au répit et les lieux-ressources pour un proche aidant.
 - Droit du travail et les droits de la formation pour un proche aidant.
- SAVOIR-FAIRE
 - Déterminer son rôle d'aidant en concertation avec le proche en situation de dépendance.
 - Repérer ses besoins et ses limites de son rôle d'aidant.
 - Adopter une communication et une attitude permettant de préserver la relation avec la personne aidée.
 - Instaurer des rituels et/ou des repères permettant d'organiser les différents temps d'accompagnement et les temps personnels
 - Repérer son activité professionnelle et ses limites et se situer par rapport aux autres membres de la famille et aux autres intervenants.
 - Travailler en relation avec les différents intervenants au domicile.

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



- Solliciter les aides financières et les dispositifs de soutien.
- Identifier les tâches à déléguer
- Adapter sa communication avec la personne aidée.
- Identifier ses besoins de professionnalisation pour développer ses compétences.
- SAVOIR-ÊTRE
 - Être autonome
 - Être stable émotionnellement
 - Être organisé

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur professionnel expérimenté sur le secteur de l'aide à domicile plus particulièrement sur ce thème

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation

Indicateurs de résultats

Pas de session en 2022.

Tarif de la formation

Financement par le plan de développement des compétences IPERIA pour les assistants maternels et gardes d'enfants ou SPE (sur bulletin d'inscription IPERIA)